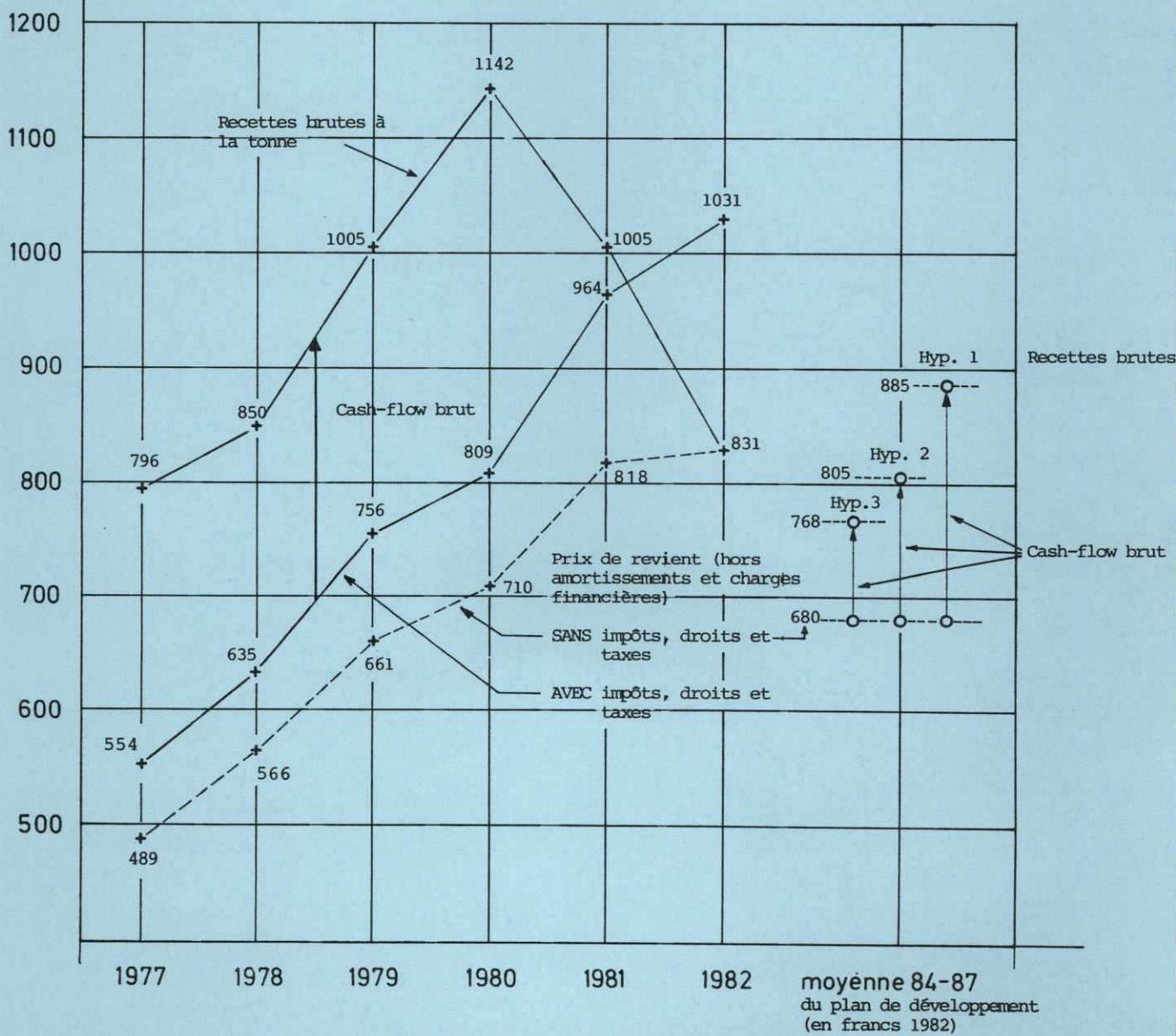


EVOLUTION PASSEE DES PRIX DE REVIENT
ET DES RECETTES BRUTES DE LA SOMIRWA

millions de FRw par t de concentré



- i) On constate que les prix de revient ont presque doublé entre 1977 et 1982.
- ii) L'impact des impôts, droits et taxes s'est singulièrement alourdi : le poids relatif des droits, impôts et taxes a doublé au cours de la période : il représentait 12 % du prix de revient hors taxes en 1977(1) et 24 % en 1982(2).
- iii) Dans le même temps, les recettes à la tonne passaient par une pointe en 1980 (dernière année de résultat corrigé, positif pour la société) pour s'effondrer en 1981 et surtout 1982 et devenir largement inférieures au prix de revient. En 1982, le prix de revient sera de l'ordre de 1.031.000 FRw/t pour une recette brute de 831.000 FRw/t, soit une perte (avant amortissements et charges financières) de 200.000 FRw/t; cela correspond à un cash drain brut de 499 millions FRw/an. Les impôts, droits et taxes représenteront en 1982 exactement ce montant.
- iv) Ce qui précède montre que si la société avait été exonérée de tous impôts, droits et taxes, elle aurait pu équilibrer son cash flow brut en 1982; sa perte comptable aurait été limitée au montant des amortissements (300 millions) et des charges financières (90 millions) avec l'impact des impôts, droits et taxes la perte comptable sera de l'ordre de 890 millions et le cash drain de 590 millions. Si l'on tient compte des travaux pour compte propre (273 millions), cela amène la perte de trésorerie de la société à plus de 860 millions.

(1) $(554-489)/554$

(2) $(1031-831)/831$

- v) La considération des prix de revient mondiaux examinée au paragraphe 3.2. ci-après, montre que les prix de revient de la SOMIRWA (y compris frais de commercialisation mais hors taxes, impôts, droits et taxes, autres que la taxe professionnelle) se comparaient comme suit aux prix de revient moyens des pays membres de l'Accord International de l'Etain (représentant 75 % de la production mondiale) en 1978 et 1981 :

	<u>1978</u>	<u>1981</u>
Prix de revient moyen des pays membres de l'Accord (\$/t équiv. étain)	7.438	11.507
Prix de revient moyen de la SOMIRWA (\$/t équiv.étain)	9.215	13.760
Ecart en %	+24 %	+20 %

On constate par ces chiffres que la situation concurrentielle de la SOMIRWA s'est améliorée entre 1978 et 1981. Par ailleurs, la progression des prix de revient entre 1981 et 1982 aurait été, n'étaient les droits, taxes et impôts, inférieurs à l'inflation mondiale (indice 170 / indice 167 soit 2 %).

- vi) Le programme de développement proposé devrait permettre de réduire le prix de revient (hors droits et impôts autres que la taxe professionnelle) à 10.930 dollars/t équivalent étain (en dollars de 1981); ceci correspond à 755.000 FRw/t de concentré en FRw. de 1982 (1); si l'on retire l'incidence de la taxe professionnelle, ce montant devient de l'ordre de 685.000 FRw/tonne de concentré; en comparant ce chiffre à la réalisation de 1982 (831.000 FRw/t), on constate une amélioration de 17 %.

(1) cf. tableau 3.4. page 3.7.

c) Main d'oeuvre

Les données sur la main d'oeuvre figurent à la section D de l'annexe 1.

On y constate que le rendement de la main d'oeuvre est en baisse : il est passé de 1,5 kg/homme-jour en 1977 à 1,09 kg/homme-jour en 1982. Ceci traduit le phénomène déjà signalé plus haut de l'approfondissement des exploitations joint à un manque de mécanisation. Il s'y ajoute un défaut d'encadrement.

On peut néanmoins constater que depuis mi-1981, un effort considérable a été entrepris par la direction de la SOMIRWA pour éliminer les fraudes et hausser les rendements. Le chiffre du personnel présent a évolué comme suit au cours des derniers mois (à production pratiquement constante) :

31.12.81	:	8.106
31.08.82	:	7.408
31.12.82(estimé)	:	7.000

Ceci se traduira par une hausse de 10 % du rendement moyen de l'année 1982 par rapport à l'année 1981.

A noter que le programme d'investissement permettra de progressivement amener le rendement de la main d'oeuvre au chiffre de 1,79 kg/homme-jour.

1.5. Bilan au 31.12.1981

Le bilan et les comptes de pertes et profits de la SOMIRWA arrêtés au 31.12.1981 figurent ci-après.

En ce qui concerne les comptes de résultats, il y a lieu de se rappeler que ceux-ci diffèrent des résultats "corrigés" dont il est question dans cette note. En effet, ainsi que cela a été indiqué ci-dessus, on a pris le parti, dans la présente analyse, de dégager des cash flows et des résultats corrigés des variations de stock de façon à permettre de porter des jugements économiques sur la société et son évolution année par année.

Ces corrections ont été réalisées au travers du coefficient "production/ventes" dont le calcul figure à la section J de l'annexe 1. Si ce coefficient est voisin de l'unité pour les années 1977, 1978, 1979 et 1982, il en est au contraire très significativement différent en 1980 et 1981. En 1980, on a constitué un très gros stock (1.778 tonnes de cassitérite au 31.12.80) dont 1.062 tonnes furent vendues en 1981 en sus de la production (1.787 tonnes). Les résultats comptables de la société furent de la sorte diminués en 1980 par rapport à la réalité économique et ceux de 1981 furent augmentés.

Alors que, comptablement, la société n'a dégagé qu'une faible perte en 1981 (50 millions), le résultat économique était déjà très largement négatif; n'étaient les ventes des 1.062 tonnes du "pipe-line" constitué à fin 1980 (auxquelles s'ajoutent 71 tonnes de ferberite) le résultat aurait été une perte de 272 millions FRw(1).

(1) soit :	cash flow brut (cf. section F	
	de l'annexe 2)	98
	charges financières	(76)
	amortissements	<u>(294)</u>
	perte comptable	(272)

Ceci est la conséquence du début de la chute, exprimée en FRw/tonne, de la recette brute qui est passée de 1.142.000 FRw/t en 1980 à 1.005.000 FRw/t en 1981 (cf. supra).

En 1982, l'aggravation de cette chute jointe à de nouvelles augmentations de droits, taxes et impôts, conduit, malgré le programme d'économie entrepris, à tabler sur un cash-drain brut de 499 millions; si l'on y ajoute les amortissements (300 millions) et les charges financières, l'on arrive à la perte comptable estimative citée plus haut de l'ordre de 890 millions.

Le cash-drain total sera égal au cash-drain brut (499 millions) augmenté des charges financières (90 millions) et des travaux pour compte propre et mises aux immobilisations (273 millions) (1) soit 862 millions.

(1) Se décomposant comme suit :

- montants comptés dans les achats importés à passer en immobilisations	88
- travaux préparatoires	106
- travaux géologiques	51
- travaux pour compte propre	28
- total	<u>273</u>